

VILLE DE DISRAELI M.R.C. DES APPALACHES

**Séance
extraordinaire
du 29 janvier 2014**

Séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Disraeli, tenue au lieu des séances de ce conseil, le lundi 29 janvier 2014 à 11 heures, conformément aux dispositions de la loi des Cités & Villes de la Province de Québec, à laquelle assistent, Mme Juliette Jalbert, M. Germain Martin, Mme Pauline T. Poirier et M. Alain Brochu, sous la présidence de M. Jacques Lessard, maire.

Cette séance fut convoquée pour les raisons suivantes :

1. Signature formulaire PIQM-MADA
2. Demande PIQM-MADA
3. Programme de soutien à l'ensemencement des lacs et des cours d'eau
4. Dépôt avis de contamination et autorisation de signature-Parc de la gare
5. Avis de motion – Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

INSCRIPTION - DÉCLARATION DU DIR.-GEN. / SEC.-TRÉS.

Rapport-verbal du dir.-gén. / sec.-trés. à l'effet que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié, par écrit, à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux.

Guy Laflamme,
Dir.-gén. / Sec.-trés.

2014-013

PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT

QUE les membres du conseil autorisent M. Guy Laflamme, dir.-gén. / sec.-trés., à signer le formulaire de demande du Programme d'Infrastructure Québec Municipalité-Municipalité Amis Des Aînés, pour le projet d'achat d'équipement de modules exerciseurs;

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

ATTENDU QUE la Ville de Disraeli s'est engagée dans la démarche Municipalité Amie des Aînés (MADA);

ATTENDU QUE la Ville de Disraeli présente une demande de subvention pour l'achat d'équipement de modules exerciseurs;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du projet;

2014-014

En conséquence, il est, PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER

QUE le projet proposé est autorisé par le conseil municipal et que la Ville de Disraeli s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-015

**PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU**

QUE M. Jasmin Boudreau, coordonnateur des loisirs et de la culture soit autorisé à signer pour la Ville de Disraeli, la demande de subvention et tous les documents nécessaires relativement au programme de soutien pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-016

**PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR M. PAULINE T. POIRIER**

QUE la Ville de Disraeli mandate Mme Louise Aubert, notaire, à déposer l'avis de contamination du lot numéro cent vingt-sept (127-13) du rang 6 du canton de Garthby, dans la circonscription foncière de Thetford.

QUE M. Guy Laflamme, dir. gén. & sec.-trés., est autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Disraeli, tous les documents relatifs à ce dossier.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-017

AVIS DE MOTION

Mme Juliette Jalbert, conseillère de la Ville de Disraeli, donne avis donne à l'effet que le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Disraeli sera adopté sans modification.

Mme Juliette Jalbert, conseillère.

2014-018

**PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**

QUE cette séance soit levée.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

*Je, Jacques Lessard, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues
au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le dir.-gén. / sec.-trés.
de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.*

M. Jacques Lessard, maire

M. Guy Laflamme, Dir. gén. / Sec.-trés.
